

# La Petite Tunisienne

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

**Insertions :** 1<sup>re</sup> page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2<sup>e</sup> page), 3 fr.; Chronique locale, 1 f. 50; Réclames en 3<sup>e</sup> page, 1 fr.; en 4<sup>e</sup> page, 0 f. 50; Petites ann., 0 f. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance.

Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal

Rédacteur en Chef : **EMILE LACROIX**

Rédaction et Administration :

TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipalité) — TUNIS

TÉLÉPHONE 7.94

TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

**Abonnements :** Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration doit être adressé au directeur.

**Si, poussé dans ses derniers retranchements, le Gouvernement autorise l'exportation des huiles, qu'il songe aux malheureux réfugiés des régions envahies : français-belges-serbes.**

Pour M. Gabriel Alapetite, ancien préfet d'Arras.

Il est dit que la question des huiles fera couler des flots d'encre; peut-être eût-il mieux valu qu'il n'en soit pas ainsi, mais quel barrage assez puissant aurait pu endiguer le débordement d'appétits inavouables qui ont jeté bas les masques depuis deux mois ?

Il suffit de jeter un coup d'œil au « Journal Officiel Tunisien » pour se convaincre que la hideuse spéculation a sévi durement sur la région de Sfax, par les multiples ventes judiciaires de récoltes d'olives qu'il publie et dont les malheureux fellahs font les frais.

Le Gouvernement aurait pu prendre des dispositions pour empêcher ces prêts malhonnêtes dont le but évident était de s'assurer la récolte prochaine pour une misérable avance de fonds. Il ne l'a pas fait, passons sans récriminer, avec l'espoir que la leçon ne sera pas perdue pour l'avenir.

On annonce aujourd'hui que le Gouvernement, moins tenace que nos braves poilus du front,

et serait disposé à accorder des autorisations individuelles d'exportation pour tout le stock dépassant trente millions de kilos. Avec cette réserve, pense-t-il, le pays serait approvisionné pour dix-huit mois, la consommation normale annuelle en temps de paix étant approximativement de vingt millions de kilos. Mais nous sommes en temps de guerre et il faut tenir compte du surcroît de consommation du fait du corps d'occupation; aussi ce chiffre nous paraît être bien inférieur à la réalité. Nous voulons admettre cependant qu'il soit suffisant pour dix-huit mois, il nous faudrait donc encore dix millions de kilos en 1917 pour arriver à la récolte de 1918. Mais si la récolte de 1917 vient à manquer, si elle est nulle ou à peu près — cela est arrivé en 1912 si nous ne nous trompons — toutes les prévisions tombent à l'eau et voilà la Tunisie privée d'huile comme à cette époque et obligée de courir de tous côtés pour s'en procurer, et il est plus que probable que le Gouvernement serait dans l'impossibilité d'en avoir, si la guerre n'était pas finie à cette époque.

Mais les spéculateurs se moquent agréablement de ce qui peut arriver et il leur importe peu que l'huile vienne à manquer.

Les poches bien garnies, ils auront les moyens de se payer du beurre même au prix actuel de 7 fr. 40 le kilog.

Nos dirigeants doivent savoir ce qu'ils ont à faire et les responsabilités qu'ils encourraient, aussi si nous nous occupons encore une fois

de cette question de l'huile, c'est pour nous joindre à notre confrère du matin qui demande que le Gouvernement prélève une part des bénéfices énormes qui seront réalisés du fait de l'autorisation d'exportation, la récolte étant déficitaire partout en France comme en Italie et en Grèce; mais nous ne sommes pas d'accord avec lui sur l'affectation à donner à cette participation aux bénéfices, nous voudrions la voir affecter au soulagement de nos malheureux compatriotes des régions envahies, aux Belges et aux Serbes réfugiés chez nous en France.

Le conseil général des Bouches-du-Rhône, justement ému de la triste situation de ces malheureux, nous a tracé la voie en votant d'urgence un premier secours de deux cent cinquante mille francs. Comme la Tunisie n'est guère riche et qu'elle n'a probablement pas la possibilité de distraire une pareille somme sans troubler l'harmonie de ses finances, tout le bénéfice provenant des autorisations d'exportation — cinquante centimes par kilog., ce qui ferait cinq millions si les autorisations s'élevaient à dix millions de kilos. — indépendamment naturellement des droits de sortie qui frappent la marchandise, devrait être uniquement consacré au soulagement de ces malheureux qui ont tout perdu du fait de la guerre et errent lamentablement à travers la France.

Ils vont par les chemins pauvrement vêtus, manquant de tout, ne mangeant pas tous les jours à leur faim; aussi pour bon nombre, incapables de réagir, la mort est attendue comme une véritable délivrance. Ne les oublions donc pas, d'autant plus que nous pouvons les soulager sans qu'il en coûte un centime au budget, en prélevant une juste contribution sur des bénéfices anormaux qu'il serait indécent de laisser entre les mains crochues de spéculateurs sans vergogne. Cette récupération serait en somme une application de l'impôt sur les bénéfices de guerre votée en France et mise en application depuis le 1<sup>er</sup> décembre.

JEAN-SANS-PEUR.

Billet de la Semaine

**Surtout, n'oublions pas que Tunis est une ville d'hivernage.**

On parle de faire des économies de bouts de chandelle ou plutôt de gaz et d'électricité, et l'on va jusqu'à réclamer la fermeture de nos magasins à six heures du soir comme en France.

Est-ce sérieux ?

D'abord il faut tenir compte de la différence d'heure entre la France et la Tunisie, ce qui ferait cinq heures du soir, heure métropolitaine, si la mesure prise

en France était adoptée, serait-ce un bien ou un mal ?

Nous n'hésitons pas à déclarer franchement que nous penchons pour la seconde hypothèse et le maintien du statu quo, car nous ne devons pas perdre de vue que la Tunisie est un pays d'hivernage où le touriste peut venir, malgré la guerre, chercher une température plus douce, tout comme il va aussi sur la côte d'azur, à Biarritz, à Alger et à Saint-Sébastien en Espagne.

Pourquoi penser qu'il ne viendra plus se réchauffer à notre bon soleil que nous sommes les seuls à ne pas apprécier comme il convient et à maudire l'été venu, et pour cause ?

Mais l'hiver, combien nous sommes heureux de l'avoir pour nous réchauffer alors que la bise souffle aigre par delà la grande bleue qui nous sépare de la mère-patrie !

Et quand la pluie tombe, nous sommes tout tristes et maussades alors que cette pluie bienfaisante est le présage de récoltes abondantes qui apporteront aux uns la richesse, aux autres un adoucissement à la vie générale.

Nous admettons bien la pluie, mais dès qu'elle tombe plus de deux jours, nous ne pouvons plus la supporter tellement nous y sommes peu habitués; mais le touriste qui vient en général des régions où les hivers sont rigoureux, n'y fait pas attention, et en choisissant la Tunisie, il sait qu'il trouvera le pays qu'il lui faut et, disons-le franchement, un peu éloigné du théâtre de la guerre. Alors ne lui faisons pas regretter son voyage en Tunisie par des mesures qui ne s'imposent pas du tout, puisque nous avons à portée de la main ces gisements de lignites qui ne demandent qu'à être exploités et dont la plupart attendent le pic du mineur; mais la Compagnie des Tramways qui fournit l'énergie électrique à la Compagnie du Gaz exploite le sien, alors ?

Laissons donc la liberté à nos magasins qui, du reste, n'en abusent pas, et fermer à leur convenance; et à peu près tous ferment leurs portes entre sept et huit heures.

LE SEMAINIER.

## NOS ÉCHOS

Les braves

Nous adressons nos bien vives félicitations au capitaine Ph. Bériel qui vient d'être l'objet de la brillante citation à l'ordre de la brigade ci-dessous :

CITATION A L'ORDRE DU JOUR DE LA BRIGADE

Ordre du 19 novembre :

Le capitaine Bériel-Philippe, de l'état-major de la brigade :

« A rendu d'excellents services au commandant de la brigade pendant les opérations auxquelles elle vient de prendre part au nord de Ch. et à P. A plusieurs reprises, a exécuté des reconnaissances et assuré des liaisons difficiles sous des bombardements intenses.

« Très bon officier d'état-major, qui a su se mettre très rapidement au courant de ses fonctions spéciales et s'en acquitte avec beaucoup d'intelligence et de dévouement ».

— Nous adressons nos bien sincères félicitations au sous-lieutenant Jules Mossé, fils aîné de notre vieil ami Mossé, le brillant avocat du barreau de Tunis, qui a été cité à l'ordre de l'armée d'Orient :

« Le sous-lieutenant Mossé Jules : « Etant en reconnaissance avec dix chasseurs, a chargé avec un grand esprit de décision une patrouille de cavalerie ennemie, est arrivé le premier à sa hauteur, et a tué de sa main trois cavaliers bulgares ».

— Nous avons appris trop tard, pour la publier dans notre dernier numéro, la belle citation à l'ordre de la division — la deuxième — dont a été l'objet le lieutenant Henri Omessa, jeune fils de notre excellent confrère Pierre Omessa, actuellement mobilisé comme capitaine d'administration :

A L'ORDRE DE LA DIVISION

(2<sup>e</sup> citation)

Lieutenant Omessa Henri, du 32<sup>e</sup> régiment d'infanterie : officier observateur du 1<sup>er</sup> bataillon, a fait preuve de beaucoup d'intelligence et de dévouement et a obtenu de très bons résultats, malgré les plus violents bombardements.

Le lieutenant Henri Omessa est le fils de notre ami Pierre Omessa, officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe, que nous félicitons sincèrement.

En permission

Nous apprenons avec plaisir l'arrivée à Tunis de notre excellent confrère et ami le lieutenant Paul Lambert, chef d'une formation sanitaire sur le front de la Somme, venu passer une courte permission.

Nous lui adressons nos bien sincères et confraternelles souhaits de bienvenue.

Pour nos blessés du sud

Mme Michaux, présidente du comité de Tunis de l'Association des Dames françaises, est partie lundi dans le Sud-Tunisien pour porter aux malades dans les différentes formations, en plus des expéditions qui leur sont faites, les provisions complémentaires qui leur seront utiles et leur feront plaisir.

Dévouement

Depuis le début des hostilités, Mme Lecore-Carpentier ne ménageait ni son temps ni son argent qu'elle consacrait aux diverses associations qu'elle préside, vice-préside ou dont elle fait partie.

Elle a trouvé cependant que ce n'était encore pas assez et, quittant famille, foyer, elle est allée porter son dévouement inlassable aux braves évacués sur la nouvelle formation sanitaire de Gabès.

Qu'elle veuille bien agréer les respectueuses félicitations de la « Petite Tunisie Socialiste ».

M. Lutaud

Parce que M. Lutaud a fait construire un château en Haute-Savoie et une riche villa sur les bords de la Saône, on en prend texte pour annoncer qu'il songerait à abandonner son poste de gouverneur général de l'Algérie.

Nous tenons d'un de ses amis de Lyon qu'il n'a jamais eu cette intention, encore moins actuellement.

La situation de gouverneur général n'est pas une sinécure, tant s'en faut, aussi, tant que ses forces le lui permettent, il restera au poste où la confiance du Gouvernement l'a placé.

Korbous

Nous avons omis, dans notre dernier numéro, de parler de la réouverture de Korbous, cette gentille station privilégiée des dieux, admirablement située sur le golfe de Tunis, où tout est fait pour séduire, charmer et retenir le malade.

On peut dire que la réputation de Korbous est mondiale aujourd'hui grâce à la savante réclame organisée par le président de son conseil d'administration et à l'efficacité de ses eaux, hautement reconnue par les sommités médicales, principalement dans les affections rhumatismales.

Tous ceux qui ont besoin d'adoucissement à leurs maux ont commencé à prendre le chemin de Korbous, et après la triste guerre qui ensanglante l'Europe, Korbous verra affluer les malades des pays alliés ou neutres qui allaient autrefois chez les boches.

## Contre le Renouvellement DU Privilège de la Banque de l'Algérie

D'un bout à l'autre de l'Algérie, tout le monde proteste contre le renouvellement en pleine guerre, du privilège de la Banque de l'Algérie alors que le contrat n'expire qu'en 1920.

Qui sait les charges que nous aurons à demander à la banque qui obtiendra le privilège du papier monnaie ?

Nous espérons fermement que le ministre des Finances n'insistera pas pour solutionner une question de cette importance qui ne peut l'être, tant que les allemands sont à Noyon

La dernière protestation émane de la Fédération Algérienne du Commerce et de l'Industrie d'Alger qui estime qu'en l'absence des intéressés actuellement mobilisés, mis dans l'impossibilité de faire entendre leur voix et de venir défendre leurs intérêts, la question du renouvellement du privilège de la Banque de l'Algérie soit renvoyée après la cessation des hostilités.

Cette question, du reste, ne se présente pas comme devant être tranchée de suite puisque ce n'est qu'en 1920 que prend fin le contrat en cours.

Toutefois, la Fédération Algérienne du Commerce et de l'Industrie, estimant qu'une banque autonome a seule raison d'exister en Algérie et n'étant pas opposée en principe à ce que ce soit la Banque de l'Algérie qui subsiste, émet le vœu :

1<sup>o</sup> « Que si le Gouvernement estime dans les circonstances actuelles devoir renouveler ce privilège, ce ne soit que par une prorogation de courte durée du contrat actuel, afin de réserver aux intéressés absents, mobilisés, la faculté de pouvoir, à leur heure, prendre part aux pourparlers et exposer leur desiderata ;

2<sup>o</sup> « Que, de toute façon, le bénéfice de l'escompte ne soit plus parci-monieusement réservé à quelques commerçants privilégiés, mais étendu à tous ceux, gros et petits, honnêtes et solvables et par conséquent dignes de la confiance de cet établissement ;

3<sup>o</sup> Que le taux de l'escompte ne dépasse jamais celui pratiqué par la Banque de France ;

4<sup>o</sup> « Que le tarif des changes de places sur les diverses localités soit établi de façon définitive sans être sujet à quelque fluctuation que ce soit. »

## Pour accélérer les transports de marchandises entre Tunis-Sousse-Sfax-Gabès

— 0 —

On se plaint de la lenteur qu'éprouvent les marchandises de Tunis à arriver à Gabès, dont les besoins sont énormes par suite des fortes unités militaires stationnées dans cette place et dans tout le sud de la Tunisie; on parle de dix et même quinze jours pour un trajet de 425 kilomètres.

Les raisons de ce retard sont multiples; examinons-les :

Il y a d'abord la lenteur des trains de marchandises qui marchent à dix-huit kilomètres environ à l'heure, marche commerciale s'entend, ensuite le passage à Sousse et le transbordement à Sfax.

Pour remédier à cet état de chose, on demande :

1<sup>o</sup> Un raccordement entre Kalaâ-Sghira et M'saken pour éviter l'encombrement de la gare de Sousse... Oui, mais l'empereur du Sahel est là qui veille ;

2<sup>o</sup> Que les wagons du B.-G. filent

directement de Sfax sur Gabès pour éviter le transbordement à Sfax.

Ces raisons sont justes, mais pour contenter l'ami Gallini, on pourrait créer une gare de formation-triage à Kalaâ-Sghira où se formeraient les trains de marchandises de Tunis comme ceux de Sfax-Gabès, de sorte que les wagons pour Sfax-Gabès n'auraient plus à stationner qu'un court arrêt à Sousse, ce serait simplement une gare de passage pour les trains de marchandises.

Quant au passage des wagons du B.-G. sur le S.-G., rien, à notre avis, ne s'y oppose et les craintes d'accident n'existent pas; il suffit de n'employer que du matériel B.-G.: locomotives, fourgons, voitures à voyageurs et wagons à marchandises sur la partie au-delà de Graiba-Gabès, ce matériel subirait les mêmes charges que les wagons, voitures qui sortent d'un réseau pour entrer dans un autre. Si le B.-G. était strictement limité en matériel: machines, voitures et wagons, la chose serait difficile, mais il est avéré que le B.-G. dispose d'un matériel important sinon superflu depuis la guerre.

On économiserait ainsi du temps avec la gare de triage à Kalaâ-Sghira et l'emploi du seul matériel du B.-G. sur la ligne de Sfax-Gabès (Maharès et Graiba non compris).

Il s'agit, en somme, d'un très petit effort et d'un peu de bon vouloir pour donner satisfaction au public.

UN CHEMINOT.

### ECHOS (Suite)

#### Belle conduite au front d'un socialiste unifié

Le citoyen Ph. Navarro, conseiller municipal d'Aix-les-Bains, qui, avant la guerre, dirigeait le *Travailleur Savoyard*, journal socialiste unifié des Deux Savoies, a gagné les galons de lieutenant à l'armée d'Orient.

Blessé grièvement sur le front de Serbie, il a été évacué sur l'hôpital de Ferryville.

Sa belle conduite lui a valu la Croix de la Légion d'honneur et la Croix de guerre. L'état du citoyen-lieutenant Navarro est satisfaisant.

Nous lui adressons nos sincères félicitations et nos vœux de prompt guérison.

#### Les bénéficiaires de guerre

La loi sur les bénéfices de guerre est entrée en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> décembre, trois cents millions sont déjà récupérables sans compter les bénéfices des sociétés qui n'ont pas encore arrêté leur bilan, et l'on estime qu'il y aura encore deux cents autres millions.

Et ici en Tunisie, que fait-on?

Ils sont nombreux ceux qui pourraient être taxés...

M. de Carnières devait faire une proposition dans ce sens à la Conférence Consultative, mais on a bien le temps de

songer à la Conférence Consultative quand la patrie est en danger et que ceux qui devraient la défendre trouvent le moyen de rester dans leur fromage ou de vaquer à leurs occupations

Et en Tunisie, n'y aurait-il aucune maison jouant ce rôle?

Nous lisons dans le « Patriote » de Mores en Jura du 11 novembre qu'une grave affaire de commerce avec l'ennemi passionne actuellement le pays. Une personnalité de la région aurait été convaincue de commerce avec l'ennemi et serait arrêtée.

La personne en question habitant près de la frontière suisse, aurait livré du coton à nos ennemis par l'intermédiaire de neutres. Ce coton aurait été réexpédié en Allemagne.

C'est la sûreté générale qui aurait découvert cette affaire qui menace de prendre une grande extension, car trois personnes ont déjà été arrêtées.

Alors qu'attend-on pour renseigner le public sur les maisons boches ou embochées de Suisse?

#### Et nos prisonniers en Turquie? On écrit à l'Oeuvre:

Je prends la liberté d'appeler votre attention sur une question de haute justice, sur laquelle les pouvoirs publics semblent vouloir faire le silence et l'oubli, indifférents aux angoisses et aux deuils qu'elle a suscités. C'est la question de la pédition des Dardanelles.

J'ai trois enfants au front. L'un d'eux, à la date du 30 juin 1915, a été porté disparu aux Dardanelles. Depuis, jamais de nouvelles! Est-il prisonnier? est-il mort? S'il n'est pas mort, s'il est prisonnier, quelle est la situation qui est faite en Turquie?

Les Turcs ont, paraît-il, prisonniers, tant anglais que français. Quel est leur sort?

Pourquoi la sollicitude nationale se restreint-elle aux seuls prisonniers de l'Allemagne? Pourquoi ne parle-t-on jamais des prisonniers en Turquie?

L'Angleterre fait, en Turquie, l'échange de ses prisonniers blessés. Et la France, que fait-elle?

Voilà ce que beaucoup de pères et mères dans la douleur sont anxieux de savoir.

#### Les maisons boches ou embochées

Est-ce qu'il n'y aurait en Suisse aucune maison ennemie ou jouant vis-à-vis de l'ennemi le rôle de personne interposée?

Le « Journal Officiel » du 20 mai 1916 a publié une liste de ces maisons au Maroc espagnol, dans l'est et l'ouest africain portugais: dans la République Argentine et l'Uruguay, en Bolivie, au Brésil, Chili, Colombie, Cuba, Equateur, Paraguay, Pérou, Etats-Unis d'Amérique,

Japon, Indes Néerlandaises, Perse, îles Philippines, Danemark, Espagne, Grèce, Hollande, Norvège, Portugal et Suède. De Suisse, point.

Sans doute que la liste doit être longue, mais depuis deux ans passés, il nous semble qu'on a eu tout le temps voulu pour la dresser.

Qu'attend-on pour la faire connaître au public, car c'est incontestablement avec la Suisse, en raison de son voisinage, que nous avons le plus de relations.

Et en Tunisie, n'y aurait-il aucune maison jouant ce rôle?

Nous lisons dans le « Patriote » de Mores en Jura du 11 novembre qu'une grave affaire de commerce avec l'ennemi passionne actuellement le pays. Une personnalité de la région aurait été convaincue de commerce avec l'ennemi et serait arrêtée.

La personne en question habitant près de la frontière suisse, aurait livré du coton à nos ennemis par l'intermédiaire de neutres. Ce coton aurait été réexpédié en Allemagne.

C'est la sûreté générale qui aurait découvert cette affaire qui menace de prendre une grande extension, car trois personnes ont déjà été arrêtées.

Alors qu'attend-on pour renseigner le public sur les maisons boches ou embochées de Suisse?

#### Le « Journal de l'Université des Annales »

Nous avons reçu une trop aimable lettre de la « cousine » Yvonne Sarcey (Mme Adolphe Brissson), pour lui refuser d'annoncer la réouverture de l'Université des Annales, 51, rue Saint-Gorges, à Paris, où il se dira d'excellente chose, notamment sur les colonies françaises ignorées de la majorité de nos compatriotes.

Toutes ces conférences paraîtront dans le « Journal de l'Université des Annales », bi-mensuel, dont l'abonnement est de six francs par an.

Cette revue, dédiée aux jeunes filles, est le complément indispensable de tout enseignement.

#### Fiançailles

C'est avec un très vif plaisir que nous avons appris les fiançailles de M. Edouard Ferris, actuellement sur le front, caporal au 8<sup>e</sup> tirailleurs de marche, décoré de la Croix de guerre avec trois citations, beau-fils de notre ami M. René Farrugia, de Nabeul, avec la toute charmante Mlle Irène Estenouze, fille de M. et Mme Joseph Estenouze, receveur d'octroi à Narbonne.

Aux jeunes fiancés, à M. et Mme René Farrugia, nous leur adressons nos sincères et vives félicitations.

#### Nécrologie

Nous adressons toutes nos sympathiques condoléances aux familles Bourdon, Communaux et alliées qui viennent d'être à nouveau frappés par la mort de M. Bourdon, pharmacien à Philippeville, décédé à la suite d'une attaque d'apoplexie.

Achetez TIMBRE CROIX-ROUGE 15 10 c. affranch., 5 c. pour les boîtes

### CHEMINS DE FER P.-L.-M.

#### L'HIVER A LA COTE D'AZURE

##### 1<sup>er</sup> Billets d'aller et retour collectifs de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes valables 33 jours

délivrés du 15 octobre au 15 mai, dans toutes les gares P.-L.-M., aux familles d'au moins trois personnes pour:

Cassis, La Ciotat, St-Cyr-sur-Mer-la-Cadière, Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne-Tamaris-sur-Mer, Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre St-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement.

Minimum de parcours simple: 150 kilomètres. Prix: Les deux premières personnes paient le plein tarif, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50%, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75%.

Facilité de prolongation d'une ou plusieurs périodes de quinze jours, moyennant un supplément de 10% du prix du billet pour chaque période.

Arrêts facultatifs aux gares situées sur l'itinéraire. Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

##### 2<sup>e</sup> Billets d'aller et retour collectifs de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes valables jusqu'au 15 mai

délivrés du 1<sup>er</sup> octobre au 15 novembre, dans toutes les gares P.-L.-M., aux familles d'au moins trois personnes pour:

Cassis et toutes gares P.-L.-M. situées au-delà vers Menton. Minimum de parcours simple: 400 kilomètres. Le coupon d'aller n'est valable que du 1<sup>er</sup> octobre au 15 novembre 1916.

Prix: — Les deux premières personnes paient le plein tarif; la troisième bénéficie d'une réduction de 50%; la quatrième personne et chacune des suivantes d'une réduction de 75%.

Arrêts facultatifs aux gares situées sur l'itinéraire. Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à l'Agent commercial de la Cie P.-L.-M. pour l'Algérie et la Tunisie, 19, rue de la Liberté, à Alger.

#### Maisons boches ou embochées

LE LAIT CONCENTRÉ marque LA LAITIÈRE EST UN PRODUIT ALLEMAND Avis important

« Il a été prétendu, ces jours derniers, dans un certain nombre de journaux, que la maison ci-dessous est une société anglaise. La raison sociale en langue anglaise, il est vrai, peut produire l'impression qu'il s'agit d'une société anglaise. Un certain nombre de nos amis peut avoir cru dans cette opinion par des déclarations inexactes, voulues ou erronées de représentants de notre concurrence et c'est pourquoi nous jugeons opportun de donner les explications suivantes à notre honorable clientèle: « Notre raison sociale a été choisie, il y a près de cinquante ans, à cause de notre exportation, dans la forme et la langue anglaise, vu que le lait concentré ne trouvait alors des débouchés que dans les pays de langue anglaise. La Anglo-Swiss Condensed Milk Co, aujourd'hui dénommée Nestlé & Anglo-Swiss Condensed Milk Co, est en effet une société constituée avec des capitaux suisses, selon la loi suisse, avec établissement en Allemagne (Bavière), où nous concentrons depuis des années du lait des Alpes allemand, de meilleure qualité, où nous employons des matières premières allemandes, comme le charbon, le sucre, le bois, etc., et où nous payons des salaires à des ouvriers allemands. Notre société est d'une importance appréciée pour l'agriculture, l'in-

dustrie et le commerce allemands, également dans le sens que nous sommes des acheteurs importants de produits allemands destinés à nos nombreuses fabriques suisses. Le montant de ces achats dépasse considérablement celui de nos ventes de lait concentré en Allemagne.

« En raison de ces faits nous comptons sur la sympathie de notre estimée clientèle allemande, qui a appris à connaître, notre lait concentré marque La Laitière comme étant de qualité incomparable.

Cham (Suisse) et Lindau (Bavière), Nestlé & Anglo-Swiss Condensed Milk Co.

### Agenda du P. L. M.

1917 VIENT DE PARAITRE

Texte de Emile BOUTRON, le *Journal Français* Georges Besançon, Jean de Bonnefon, Gomez Carrillo, Marcel Knecht, Stéphane Lauzanne, Georges Rozet, Jean Sigorgne, M. de Teyssot, André Tulesq, G.-L. Arlaud, D<sup>r</sup> G. Bardet, D<sup>r</sup> J.-P. Bounhol, etc.

Illustrations de Marcel Caby, R. Carlo Florès, Louis Morin, Poulbot, Benjamin Rabier, etc.

12 HORS-TEXTE en COULEURS parmi lesquels 8 épisodes de la guerre, d'après les compositions inédites des peintres Chartier, Comba, Desvarreux, Petit-Gérard et Guedry. Merveilleuse publication littéraire et artistique, comportant une série de cartes postales détachables d'après les documents de la Section Photographique de l'Armée, de nombreuses illustrations en simili-gravure, etc.

En Vente: 2 fr. A Tunis: Aux bureaux de l'Agence Bianchi, 5, avenue de France; de l'Agence Cohen, 5, rue Es-Sadikia, et aux librairies Barlié et Clavé, Danguin, Fortin, avenue de France.

A Sfax: Chez MM Jean Revol et Cie, 17 et 19, avenue de la République.

Pavillon Beau-Séjour. - CARTHAGE-Station. - Restaurant de premier ordre. - E. GIRAUD, propriétaire.

Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et aux artistes. Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires, Boulangerie, G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. - Téléph. 450.

Hôtel de la Plage, Hammamet (pension de famille), installé avec tout le confort moderne. Pension depuis 6 francs par jour.

#### Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de l'acier, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. - 12, rue d'Alger.

Le gérant: J. Giannitrapani Imprimerie Spéciale de la *Petite Tunisie Socialiste*

### RESTAURANT DU JAPON

C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires 7, RUE AMILCAR, 7 - TUNIS

Service à la Carte. - Repas sur commande. - Vraie Cuisine italienne. - Spécialité de Ravioli et Cassate. - VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

### Chaux Hydraulique & Ciment PAUL POTIN

Dépôt: rue de Turquie (Port) Bureau: 22, rue Es-Sadikia

Téléph.: Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lit)

### COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés Agence de Tunisie: Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde. Dépôts à vue: 2 0/0 Dépôts à échéance fixe (de 2 à 3 ans): 3 0/0 Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés. Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie. Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

### BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAIX

Emission de chèques et de lettres de crédits - Change de Monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

### SYPHILIS

GUÉRISON DÉFINITIVE sans douleur possible par la COMPREHENSIBLE. 606 absorbable sans piqure. Traitement facile et discret même en voyage. La boîte de 40 comprimés 7 fr. 50 franco contre mandat. (Nous n'expédions pas contre remboursement)

Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille. Dépôt à TUNIS: Pharmacie SUCH, 3, avenue de Paris

### Espigadoras-lieuses - Râteaux - Faucheuses Mac Cormick

Machines de Récolte OSBORNE disponibles à Tunis Maison R. WALLUT & Cie (R. WALLUT ET G. HOFMANN, associés) - Tunis

### Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme - Capital 75 millions SUCCURSALE DE TUNIS: Avenue de France Agences à SOUSSE et à BIZERTE PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans. Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements. Ordres de Bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 0/0. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

### SOCIÉTÉ GÉNÉRE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France Société anonyme fondée en 1874 au capital: 500.000.000 Siège Social à PARIS: 54 et 56, rue de Provence Agences en Tunisie: TUNIS-SOUSSE-SFAIX

Principales Opérations Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts - Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrances de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Encaissements et Escompte de coupons - Virements télégraphiques - Billets et Lettres de crédit circulaires - Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

### Cie DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots-poste Français AGENCE DE TUNIS (LIGNE MARSEILLE-TUNIS-SOUSSE-SFAIX hebdomad.)

Pour les jours et heures des départs des bateaux, se renseigner à l'Agence principale de Tunis et aux agences de Sousse, Sfax, Djerbah, Gabès et Zarzis.

La Compagnie de Navigation Mixte accepte à Tunis les marchandises avec connaissements directs pour tous les points desservis par les Messageries Maritimes. - Services combinés avec les chemins de fer.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger. Les Agents principaux: PÉDELUPÉ Frères

### GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI

Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'Or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

### Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville F. BERNET

TUNIS - Rue de Russie - TUNIS

Liqueurs de Marques Eaux Minérales, etc. LIVRAISON A DOMICILE

### L'huile qui graisse le plus VACUUM MOBILOIL

Marque "GARGOYLE" Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie: 5, Rue Saint-Charles = TUNIS Télégr. Import-Tunis Téléphone: 0.74

### RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE 22, rue de Russie - TUNIS

Immeubles de rentes Constructions industrielles et rurales Arrosage - Distribution d'eau PLANS A FORFAIT - AFFAIRES - PROJETS

### Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Djaz ra, 9 Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. - Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. - Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles. Téléphone 553

### VÊTEMENTS J. BELL

5, Rue d'Italie, TUNIS

